

Yaoundé, le 05 MARS 2024

24 - - 0004 /OAPI/DG/DGA/DC/SAL/CPM

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le présent appel d'offres international fait suite à l'avis général de passation des marchés paru sur le site de l'OAPI en date du 10 janvier 2024.

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel d'offres international pour la sélection d'un prestataire en vue de l'audit et la mise à niveau du système de détection et de signalisation d'incendie pour l'ensemble de son site.

Peuvent soumissionner les entreprises possédant une expertise dans le domaine du présent appel d'offres.

Les termes de référence du présent appel d'offres sont disponibles sur le site web de l'OAPI dont l'adresse est : www.oapi.int.

Chaque soumissionnaire devra fournir, outre le justificatif de paiement des frais de participation d'un montant de 100.000 FCFA, les pièces exigées dans les termes de références.

Les offres, dont l'original sur support papier, les copies sur clés USB, devront être présentées dans une grande enveloppe contenant les plis technique, administratif et financier, distinctement marqués comme tel, sous pli fermé portant uniquement la mention :

« Appel d'offres international pour l'audit et la mise à niveau du système de détection et de signalisation d'incendie pour l'ensemble du site de l'OAPI, à n'ouvrir qu'en Commission. »

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la publication du présent appel d'offres international à 14 heures, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887 – Yaoundé – CAMEROUN,
Tél. (237) 222 20 57 00 ; ou par voie électronique à l'adresse : ccm@oapi.int.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le quarante-cinquième jour soit le jeudi 18 avril 2024, à 15 heures au siège de l'Organisation.

L'OAPI choisira librement le soumissionnaire qui lui paraîtra répondre le mieux au besoin exprimé suivant les critères indiqués dans les termes de références.

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés à l'adresse : www.oapi.int.

En cas d'annulation de l'appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OAPI

Denis L. BOHOUSSOU